**Demande de pièces justificatives**

Bonjour M x,

Nous entamons la compilation de vos dépenses et avons besoin de vos pièces justificatives pour cela.

Est-ce possible de nous les téléverser sur notre plateforme de partage sécurisée Taxdome. Vous y avez accès à partir de votre cellulaire ou de votre ordinateur.

**Pourquoi téléverser les pièces justificatives?**

En cas de vérification fiscale, il sera beaucoup plus simple de justifier vos dépenses si elles sont déjà enregistrées dans votre logiciel de comptabilité et facilement accessibles. Ne pas fournir ces pièces peut avoir des conséquences sérieuses : en cas de vérification fiscale, si vous êtes dans l'incapacité de fournir ces justificatifs, vos dépenses déclarées pourraient être révisées voire refusées. Cela pourrait entraîner une augmentation de votre revenu imposable, générant ainsi des impôts supplémentaires accompagnés de pénalités et d'intérêts. De plus, si vous êtes inscrit au régime des taxes, vous pourriez également devoir rembourser rétroactivement vos CTI et RTI, assortis de pénalités et d'intérêts.

Nous vous recommandons donc vivement de veiller à disposer d'une documentation complète de vos dépenses afin d'assurer une conformité totale et d'éviter toute complication future.

Au plaisir,

Signature